



Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 06 Mars 2020

Sur convocation du 29 février 2020

**Tous les conseillers municipaux sont
présents**

Secrétaire de Séance : Carine Bourdin

En préambule, Monsieur le maire tient à remercier l'ensemble du conseil municipal pour l'assiduité des conseillers durant ce mandat et l'ambiance cordiale des réunions de conseil municipal.

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le compte rendu du 31 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

II) Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2019

Le conseil, à l'unanimité des présents, constate la concordance entre les comptes de gestion et les comptes administratifs 2019.

Ces comptes sont votés à l'unanimité tels que présentés par le maire.

III) Vote des budgets primitifs 2020

Le conseil vote, à l'unanimité des présents, les budgets 2020.

Budget Bois	Dépenses Fonctionnement : 156 367,70 €
	Recettes Fonctionnement : 156 367,70 €

	Dépenses Investissement : 47 500 €
	Recettes Investissement : 47 500 €

Budget Communal	Dépenses Fonctionnement : 975 060,42 €
	Recettes Fonctionnement : 1 059 081,97 €

	Dépenses Investissement : 658 500,67 €
	Recettes Investissement : 658 500,67 €

IV) Vote des 4 taxes

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2020. (le conseil ne vote plus le taux de taxe d'habitation).

V) Vote des subventions annuelles

Le Conseil municipal vote les montants de subventions 2020 pour les différentes associations.

VI) Régularisation solde emprunts

Suite à une erreur détectée par la trésorerie, il y a lieu de modifier des opérations comptables pour quelques centimes d'euros.

VII) Urbanisme

Déclarations préalables

Couteret Jean-Louis pour la pose de panneaux photovoltaïques

Loriod Patrice pour la rénovation des façades de sa maison d'habitation

VIII) Questions et informations diverses

- Demande de Luc Paulin pour louer le logement communal laissé libre par A-Marie Bertin : le conseil ne peut répondre favorablement à cette demande pour l'instant car ce logement doit faire l'objet de rénovation.

- Demande de la boule riparienne pour que la commune participe aux travaux de rénovation du bâtiment communal.

- Demande de l'association Le Foyer pour organiser le bal des cochons le 18 avril 2020. Accord du conseil.

- Remerciement de la Ligue contre le cancer qui a récolté 4621 € lors de la dernière collecte communale.

- Dépôt d'ordures sauvage : une plainte a été déposée en gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

**Le Maire,
Christian VALLET**